

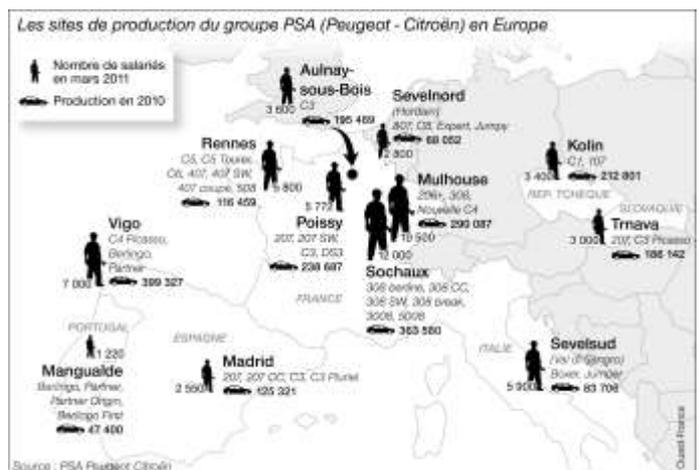
Le 7 novembre 2011

Groupe PSA : Solidaires Industrie organise la résistance !

Les annonces de la direction de PSA concernant la suppression de 6000 emplois dans le groupe sont bien sûr dénoncées et combattues par les syndicats SUD. Les premier-e-s touché-e-s seront les intérimaires, mais aussi l'ensemble des salarié-e-s les plus précaires, les CDD, les sous-traitants, les handicapé-e-s, les malades et les salarié-e-s âgé-e-s.

Les responsables de cette situation sont les actionnaires et la direction, et plus particulièrement M. Varin le PDG : l'Union syndicale Solidaires industrie et l'ensemble des syndicats SUD de PSA demandent sa démission, l'arrêt du plan des suppressions d'emplois, ainsi qu'une autre politique au sein du groupe PSA.

La majorité des salarié-e-s en a marre de cette situation, et le fait savoir depuis des années. Les déclarations syndicales, dans la presse ou ailleurs, si elles ne sont pas suivies d'actions et de mobilisations sur le terrain ne servent strictement à rien. C'est dès maintenant, dans toutes les usines de France mais aussi d'Europe, qu'il faut organiser la riposte dans l'unité syndicale la plus large possible : les syndicats qui choisiraient de ne pas se battre, qui préféreraient attendre, devront se justifier auprès du personnel le moment venu.



Le Groupe PSA annonce la suppression de 10% des effectifs, et dans le même temps, continue à encaisser de gros bénéfices, à payer très grassement ses cadres dirigeants, et à percevoir de l'argent public ! Nous devons créer des liens de solidarité d'une usine à une autre, pour améliorer les conditions de travail et les salaires. Les syndicats SUD de PSA appellent les salarié-e-s à débattre de leur participation à une journée de grève nationale que nous allons tenter élargir au niveau de l'Europe. Dès maintenant, l'Union syndicale Solidaires Industrie et les syndicats SUD de PSA organisent un **rassemblement le 15 novembre, à l'occasion du Comité Central d'Entreprise.**

Chimie/Pharma : 3 semaines de grève à SANOFI Elbeuf (76)

La grève sur le site de production d'Elbeuf, soutenue par SUD et CGT en est à sa troisième semaine. Après avoir lâché très rapidement sur des embauches (5 CDI, 5 CDD, 5 intérimaires, à compter du 1er janvier 2012) et la réorganisation de la fabrication (information-consultation à partir de la mi-novembre), la direction reste inflexible sur les salaires.

Les grévistes demandent l'ouverture de discussions sur la remise à niveau des salaires de base par rapport à ceux des autres sites de Sanofi Chimie (écart de 100 à 200€ mensuels). La grève se fait sous la forme de 2 heures par quart en fin de poste pour les équipes en décalé, et 2 heures en fin de journée pour les autres. Les grévistes sont toujours très motivé-e-s. Une Assemblée Générale se tient chaque lundi et jeudi. La grève est forte parmi les travailleurs/ses posté-e-s (une partie de la maîtrise est aussi dans le mouvement), faible parmi le personnel en journée. Le taux de grévistes se maintient aux alentours de 80% à la Fabrication, ce qui désorganise grandement la production.



Depuis 3 semaines, les représentant-e-s du personnel, notamment le CHSCT, passent leur temps à déjouer les manœuvres de la direction pour contourner la grève et ses effets. Celle-ci n'hésite pas à faire tourner les ateliers dans des conditions de sécurité qui ne sont plus assurées. Plusieurs fois l'inspecteur du travail s'est déplacé sur le site, y compris de nuit, pour constater les conditions « surprenantes » de fonctionnement des ateliers durant les périodes de grève. Suite à ces constats, le Directeur Départemental du Travail a mis en demeure la direction du site de faire fonctionner les ateliers dans des conditions minimales de sécurité. Concrètement, un atelier ne peut fonctionner qu'avec un effectif minimum de non-grévistes, faute de quoi il doit être mis en repli. C'est une victoire pour les grévistes, au delà de la grève puisque cette mise en demeure devrait mettre fin à des pratiques de marche qui consiste à faire tourner les ateliers à l'optimum en sous-effectif.

Commerce : bientôt 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ?

C'est sans doute un des fantasmes du patronat du secteur. Pas de limite à l'exploitation des salarié-e-s, pour engranger encore plus de dividendes ! Le Comité de Liaison Intersyndical du Commerce de Paris (CLIC-P) mène depuis des mois une lutte sans relâche contre les ouvertures du dimanche, non légales. Certaines enseignes vont plus loin, ainsi Abercrombie & Fitch voulait imposer le travail de nuit.

Le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile de France reconnaît que **la demande d'affectation d'une équipe de nuit sur un certain nombre de tâches, ne correspond pas aux critères de continuité de l'activité économique** et confirme la décision de l'inspectrice du travail, en la motivant sur le fait que le recours au travail de nuit n'est pas fondé pour cette entreprise. L'autorisation d'affecter des salarié-e-s sur des postes de nuit est accordée pour les opérations de livraison et d'approvisionnement du magasin, mais refusée pour toutes les opérations de nettoyage, de réapprovisionnement et de réorganisation des rayons, celles-ci pouvant être effectuées pendant les heures d'ouverture du magasin. Avant même l'ouverture de son nouveau magasin des Champs Elysées, Abercrombie & Fitch avait fait une demande d'autorisation de travail de nuit. Son concurrent H&M avait lui-même obtenu cette autorisation, en contestant le refus initial de l'inspectrice du travail devant le directeur régional du travail d'Ile de France, ce dernier basant sa décision sur des critères relatifs... au travail dominical.

Le Clic-P, fermement opposé à cette décision, avait adressé un courrier au directeur régional du travail pour lui demander de ne plus autoriser de telles dérogations. **Après la bataille contre le travail du dimanche, les salarié-e-s du commerce sont confronté-e-s à la bataille contre le travail de nuit. A quand les commerces ouverts 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 ?** Les organisations syndicales du commerce parisien (CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD, CGC) et de l'inspection du travail (CGT, SUD) comptent bien mener, ensemble, la lutte contre cette nouvelle dérive afin d'empêcher la banalisation du travail de nuit. Pour éviter que la concurrence entre magasins ne se fasse au détriment de la santé des salarié-e-s, le Clic-P demande aux pouvoirs publics la réglementation des horaires à Paris.



Centres d'appels : journée d'action le 1^{er} décembre

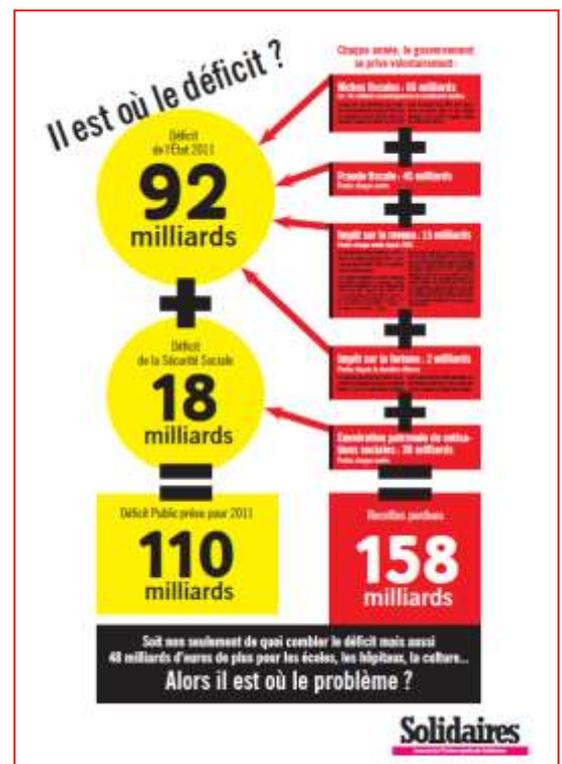
Plus de 70% des salarié-e-s des centres d'appels sont positionné-e-s sur les plus bas indices de la grille de classification. Le dernier accord salarial appliqué au sein de la branche est celui de 2008. En 2010, les patrons des centres d'appel se sont opposés à l'application de l'accord salarial pourtant signé par plusieurs organisations syndicales et patronales ! Et ce ne sont malheureusement pas les Négociations Annuelles Obligatoires dans les entreprises qui améliorent le quotidien des salarié-e-s, puisque celles-ci se traduisent par quelques miettes d'augmentation au mieux. Pire encore, dans de nombreux centres d'appels, se développe une politique de réduction ou de remise en cause de certaines primes qui venaient un peu adoucir ce climat d'austérité !

Faute d'augmentation, près de 80% des salarié-e-s des centres d'appel, sont condamnés par leurs patrons au SMIC à perpétuité ! Comme si la réduction année après année de leur pouvoir d'achat ne suffisait pas, les patrons des centres d'appels alourdissent encore la peine :

- Les pauses des salarié-e-s sont examinées à la loupe, et tout est mis en œuvre pour les réduire au maximum.
- La flexibilité des horaires ne cesse de s'étendre sur les plateaux.
- Des délais de carences maladie qui peuvent aller jusqu'à huit jours.
- Des exigences de plus en plus fortes en direction des téléconseiller-e-s (maîtrise des langues, aptitudes commerciales, connaissances informatiques de plus en plus poussées...)

Le 20 juin, des milliers de salarié-e-s se sont mobilisé-e-s pour dire « ça suffit » ! Malgré cette mobilisation réussie, les responsables du secteur semblent faire comme si rien ne s'était passé. Les négociations salariales 2011 se sont conclues (avec la signature de FO, de la CFTC, et de la CGC) par une augmentation de 2% du point. L'augmentation du SMIC qui interviendra au 1^{er} janvier 2012, avant même que l'accord soit appliqué, va une nouvelle fois avoir pour effet, que les plus bas échelons vont être rattrapés par le SMIC. Bref, ce fut une négociation pour rien pour les plus bas salaires, et encore une fois le SMIC pour seul horizon !

CFDT, SUD, CGT appellent à débrayer le 1^{er} décembre, pour obtenir la réouverture immédiate de négociations salariales, une augmentation de 4% des plus bas salaires, des négociations sur les classifications, sur les conditions de travail, l'attribution de 6 minutes de pause par heure travaillée, la diminution immédiate du délai de carence à 0 jour comme c'est le cas pour les cadres.



Musée d'Orsay : 7 jours de grève avant de pouvoir négocier

Pour compenser les 30 emplois détruits à Orsay par la RGPP, pour ouvrir les 2000 m² supplémentaires dans des conditions acceptables pour les publics, le service, la sécurité des œuvres et des personnes et les conditions de travail, c'est au bas mot une quarantaine de postes qui auraient été nécessaires. Soutenus par leurs organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGT, Fipmc et SUD Culture Solidaires) les agents d'Orsay en demandaient 20 ! Ces revendications étaient modestes au regard des besoins indispensables au fonctionnement d'un musée qui se veut une forte vitrine, y compris internationale. Il aura fallu attendre sept jours et trois réunions avec différents niveaux du Ministère de la Culture pour que les responsables de ce dernier daignent répondre concrètement aux revendications.

La médiatisation de ce mouvement, le succès d'estime témoigné par les visiteurs qui ont bien compris qu'ils et elles bénéficieraient de toutes les avancées qui seraient obtenues, la pitoyable communication de l'établissement cherchant à minorer l'importance du nombre de grévistes ont finalement abouti à une véritable réunion de négociations, où une délégation des grévistes d'Orsay avait décidé d'appuyer l'intersyndicale. **Une nouvelle fois, représentants syndicaux et délégation d'agents ont eu droit au désormais traditionnel service d'accueil constitué d'une escouade policière.** Celle-ci avait ordre d'évacuer en dehors du périmètre ministériel la délégation des agents d'Orsay. De plus, elle a barré, pendant quelques minutes, l'accès du ministère à une partie de la délégation intersyndicale. SUD Culture Solidaires dénonce avec force cette volonté de faire du ministère une place-forte qu'il faut protéger contre la délinquance de celles et ceux qui osent revendiquer. Après ces préliminaires, la délégation intersyndicale a pu enfin présenter de nouveau les revendications des agents en grève et exposé quelques solutions de bon sens aptes à les satisfaire.

Le ministère a refusé les 20 postes demandés. Mais il s'est **engagé à pourvoir une quinzaine d'emplois agents titulaires, selon un calendrier plus accéléré que celui précédemment annoncé et adapté au plus près des besoins.** Le ministère a par ailleurs confirmé que les effectifs d'Orsay seront en 2012 stabilisés dans le cadre du budget triennal. Le plafond global de l'établissement est ainsi préservé par rapport à 2011 pour permettre l'exact maintien de la situation de l'établissement sur les effectifs actuels. L'évolution ultérieure des effectifs pourra être amenée à prendre en compte les non remplacements de départs à la retraite opérés précédemment. Enfin, le ministère a demandé aux responsables d'Orsay d'engager très rapidement un dialogue approfondi sur les conditions de travail et d'établir les modalités des retenues de salaires. **Les agents d'Orsay veilleront à ce que les engagements** (par ailleurs insuffisants) pris soient appliqués à la lettre.

Droit au logement : journée de mobilisation le 10 novembre

Pour la première fois, les sans logis mobilisé-e-s, les associations, les salarié-e-s de l'urgence sociale, les syndicats, collectifs locaux et institutions nationales se rassemblent pour faire entendre leur colère face au mépris du gouvernement pour les lois qui protègent les plus fragiles. On compte aujourd'hui plus de 8 millions de personnes sous le seuil de pauvreté, le contexte de crise économique accroît le nombre de ménages en difficulté, les prix de l'immobilier n'ont jamais été aussi élevés. **Aujourd'hui, près de 700 000 personnes sont privées de domicile personnel,** les lois en matière de droit et d'accès au logement (DALO, SRU...) ne sont pas respectées, et le secteur de l'hébergement d'urgence et d'insertion est délaissé, au mépris des individus et du code d'action sociale qui affirme pourtant le droit à l'accueil inconditionnel pour toute personne qui en exprime le besoin. **Face à cette situation inhumaine pour tant d'hommes, de femmes et d'enfants, et en réponse au cynisme du gouvernement qui refuse de considérer la gravité et l'urgence de la situation, diverses initiatives sont organisées dans plusieurs villes françaises le 10 novembre.**

Air France : grève du Personnel Navigant Commercial

Après avoir, avant même le week-end, annulé 40% de l'activité sur Orly, et 20% sur Roissy, la direction d'Air France n'a pu maintenir une partie du programme des vols qu'en recourant massivement à des affrètements d'autres compagnies, à l'utilisation des cadres comme briseurs de grève et en faisant partir des avions à moitié vides avec des équipages réduits de 50%.

Air France réduit de 25% le personnel à bord des Airbus 319, a réduit de 14 à 10 les équipages à bord des Boeing 777 depuis 2001 et envisage de passer à 9. En ouvrant des Bases Province, aujourd'hui à Marseille, demain à Toulouse, la direction passe en force, violant elle-même les accords collectifs qui l'engagent en matière de rémunération et de règles d'utilisation vis-à-vis des hôtesses et stewards. Parallèlement, Air France ne veut plus entendre parler des protocoles de service qui fixaient sur long et moyen courrier le service à bord et les compositions d'équipage. **C'est le rejet de ces mesures qui motive la mobilisation des hôtesses et stewards fin octobre.** Air France dit respecter toutes les réglementations nationales et internationales ? Mais c'est oublier que ces normes fixent le minimum d'équipage en deçà duquel la sécurité n'est plus assurée. Ce sont les normes des low cost !

Le lâchage des grévistes, en cours de route, par la CFDT et la CFTC n'est malheureusement pas une surprise. Les mensonges de la direction, les diatribes du ministre des transports à propos du droit de grève, ... guère plus ! Mais il est tout de même remarquable de voir tous ces bien-pensants avoir du « service public » plein la bouche lorsqu'ils parlent des grévistes ... alors que, malheureusement, Air France est privatisé depuis 2006 (par le gouvernement PS/PCF/Verts).

Sapeurs-pompiers professionnels : 10 000 dans la rue !

Après 7 500 signatures de la pétition initiée par l'intersyndicale, après les délégations devant les préfetures le 17 octobre, ce sont environ 10 000 sapeurs-pompiers professionnels qui ont manifesté à Paris le 3 novembre, auquel-le-s il convient de rajouter les grévistes et toutes celles et ceux qui ont été contraints d'assurer leur mission de service public.

C'est plus d'un tiers de la profession qui s'est mobilisé en seulement un mois pour contester un protocole destiné, selon ses signataires, « à rendre la filière plus cohérente et plus attractive ». Les manifestant-e-s ne sont pas tombé-e-s dans les diverses provocations orchestrées par le Ministère de l'Intérieur (aucune reconnaissance du parcours avant la manifestation, escorte motorisée non assurée, rendez-vous au Ministère annulé deux heures avant la manifestation...)



Ce 3 novembre marque une étape importante de la mobilisation intersyndicale contre le démantèlement de la filière. Le gouvernement a choisi le mépris en refusant d'associer, malgré cette forte mobilisation, les organisations représentatives à la négociation, en refusant d'utiliser les délais prévus par le préavis de grève pour trouver une issue au conflit. Après la manifestation, le Ministère a proposé une réunion. Il faudra tenir compte de la mobilisation qui s'est exprimée. L'intersyndicale CGT, CFDT, SUD, Autonomes, appelle tous les sapeurs-pompiers professionnels à amplifier ce mouvement et à s'organiser au niveau régional pour une **action en direction des Préfets de Région le 17 novembre.**

Manifestation contre les violences faites aux femmes



6 000 personnes ont manifesté le 5 novembre à Paris contre les violences faites aux femmes, rassemblées à l'initiative de plus de 60 associations féministes, syndicats et partis politiques. Deux cortèges syndicaux (trop petits d'ailleurs !) seulement dans cette manifestation : l'Union syndicale et l'UNEF...



Avec les affaires DSK, Tron et Mahéas, est apparue au grand jour, après 40 ans de luttes des féministes contemporaines, les entraves, que nous connaissons, à la prise en compte des violences faites aux femmes en France. L'expression d'un sexisme décomplexé, l'ignorance des conséquences de ces violences, la suspicion récurrente contre les victimes, ont provoqué l'indignation des féministes et avec elles d'un grand nombre de personnes en France. Parallèlement, se manifestent des résistances évidentes à l'application de la loi du 9 juillet 2010, dernière en date des lois contre les violences obtenues grâce à la mobilisation des féministes. C'est pour réagir de façon unitaire et massive contre cette situation que cette manifestation s'est déroulée de la Bastille à Matignon. **La lutte contre les violences n'est pas un fait divers, c'est un phénomène sociétal qui s'appuie sur toutes les inégalités exercées à l'encontre des femmes.** Elles doivent être « traitées » au plus haut niveau (le Premier Ministre n'a toujours pas daigné répondre à la demande de rencontre à ce sujet).



Nos revendications restent entières : une loi cadre, comme en Espagne, un contrôle de l'application des lois sur les violences par le biais de la création d'une commission de contrôle multipartite : pouvoirs publics, parlementaires et associations, et que les associations féministes de soutien aux victimes conservent les missions de service public qui leur sont conférées avec notamment une augmentation de leurs moyens financiers. Nous revendiquons en outre des mesures qui ont trait à l'amélioration de la loi du 9 juillet 2010. **La lutte contre les violences faites aux femmes est un enjeu de démocratie dans notre société. Elle continuera tant que ces violences seront perpétrées.**



SNCF : la lutte se poursuit dans l'ouest-lyonnais

Depuis le 5 septembre, les cheminots qui travaillent sur les lignes SNCF de l'ouest-lyonnais refusent la mise en danger que constitue l'Équipement des trains à Agent Seul. La direction SNCF veut supprimer le contrôleur à bord des trains et laisser l'agent de conduite comme seul personnel. C'est **dangereux pour la sécurité des usagers. C'est contraire aux engagements pris par le Conseil régional qui est l'Autorité Organisatrice des Transports régionaux. C'est imposé illégalement comme l'a rappelé l'inspecteur du travail** dans plusieurs courriers adressés à la SNCF. Le bras de fer se poursuit ; **le syndicat et la fédération SUD-Rail soutiennent les cheminot-e-s en lutte, et continuent d'agir avec les associations d'usagers** pour que la seule solution raisonnable soit appliquée : maintenir les contrôleurs dans les trains.